



Vivre de son travail

Des marchés organisés contre la mondialisation prédatrice

« Il importe donc de rechercher dès maintenant les conditions d'une organisation internationale à tendance expansionniste et de saisir les occasions qui pourraient se présenter de faire triompher cette conception. »

Marc Bloch, à propos de la conférence de Hot Springs,
dans *Les Cahiers politiques* n°4, novembre 1943, p. 20

« Ne produisez pas trop, accueillez la concurrence sans protester, vendez moins cher, payez vos dettes, dites merci pour les aides découplées, polluez moins et préservez le paysage pour qu'on s'y promène », tout ça pour souvent gagner moins que le SMIC ou à peine plus, à l'exception de gros producteurs ou de producteurs de luxe. Voilà ce qui est demandé aux agriculteurs français (en cinq ans, leur revenu moyen a baissé de 22 %, suivant une enquête de l'Institut TLB), après qu'ils aient contribué au succès de notre politique agricole depuis cinquante ans. Ils ont en effet nourri correctement la population, avec des prix qui ont baissé de 60 % en euros constants depuis 1960, faisant chuter le poste alimentation dans le budget des ménages de 36 à 18 %. Il faut admettre qu'on ne manifeste pas pour eux beaucoup de reconnaissance, au sein d'une Union européenne qui, aujourd'hui, n'a plus ni ambition commune ni vision partagée sur la façon dont le modèle agricole européen devrait évoluer.

Les discussions sur l'avenir de la Politique agricole commune (PAC) ne sont pratiquement abordées que sous l'angle budgétaire, sans aucune stratégie dans les relations



internationales sinon celle qui fait de la libre-concurrence un dogme et aboutit à faire régner la loi du plus fort et des rémunérations les plus faibles.

C'est inadmissible. Cependant, **la question agricole ne peut être traitée comme une chose en soi. Elle relève d'un système soumis à une mondialisation financière qui favorise les gains à court terme**, les stock-options, les salaires faméaux des grands patrons, les positions dominantes des gros céréaliers, des grands betteraviers et des producteurs de produits de luxe, mais qui pénalise systématiquement la production réelle de biens, comme les produits agricoles de base, qui demande du temps, du dévouement et du savoir-faire à long terme.

Que faire donc ? D'abord mesurer où nous mène le système européen et mondial actuel. Ensuite, **redéfinir le type d'agriculture souhaitable pour la France**, dans le cadre d'un nouvel ordre économique et monétaire international et européen. La Politique agricole commune est actuellement maintenue sous perfusion. L'Organisation mondiale du commerce aboutit à un ordre malthusien qui ruine les producteurs. **Un ordre de marchés organisés doit donc être mis en place, dans l'intérêt mutuel**

des partenaires, sur une planète où les besoins alimentaires sont d'ores et déjà supérieurs aux capacités de production. Demain, pour pouvoir nourrir convenablement 10 milliards d'êtres humains, toutes les terres cultivables, tous les paysans du monde seront nécessaires, y compris ceux d'Europe.

OÙ MÈNE LE SYSTÈME ACTUEL ?

L'étonnant dans le système européen et mondial actuel, est précisément que l'on ne pousse pas partout les feux de la production alors que les besoins mondiaux, avec l'augmentation de la population, la disponibilité décroissante de terres arables et l'évolution vers un régime alimentaire plus carné, non seulement dépassent la production mais devraient rapidement s'accroître.

Comment expliquer ce paradoxe ? La réponse est simple : **les intérêts financiers qui dominent les marchés mondiaux visent à mettre les agriculteurs de tous les pays en concurrence, afin de faire baisser les prix des produits agricoles et des terres.** Une fois cet objectif atteint, dans les conditions d'un effondrement du système financier et monétaire international que ces intérêts savent inéluctable, **ils pourraient mettre la main sur les terres et les instruments de production à bas prix** et tirer, espèrent-ils, du déséquilibre entre une offre raréfiée et une demande croissante tous les avantages d'une très forte hausse des prix. Cela s'appelle, en termes boursiers, accaparer un marché. L'achat de terres en Patagonie, au Brésil ou en Australie n'est qu'un révélateur de cette stratégie. Le problème est qu'elle s'applique à une planète où plus de 2 milliards d'êtres humains sont sous ou mal alimentés.

L'Union européenne (UE), avec son Agenda 2000, n'a fait que s'inscrire dans cette stratégie. Elle a d'une part absorbé le mode de pensée hostile aux organisations de marché qui s'est installé dans toutes les sphères dirigeantes sous l'impulsion des grandes banques, de leurs idéologues et des organisations internationales comme l'OMC ou l'OCDE. D'autre part, elle a remplacé les aides à la production, accusées d'avoir des effets « distorsifs », par des aides découplées du niveau de la production « entretenant le territoire par l'agriculture », et a prévu la suppression totale des subventions après 2013. Le « pantouflage » du commissaire européen à l'Agriculture MacSharry au sein d'un « grand » de l'agro-alimentaire est révélateur de cette complaisance de l'Union européenne.

Les conséquences de cette politique, si elle se poursuivait, seraient à court et moyen terme les suivantes :

- **les prix** internationaux agricoles continueraient à être orientés **à la baisse**. Seule une aberrante (au vu des besoins à venir) raréfaction de l'offre pourra maintenir ou inverser ce mouvement des prix. La promotion des jachères (fleuries ou pas) ou des biocarburants (éthanol à partir du blé et des betteraves, diester à partir du colza) seraient ainsi les moyens de retirer des marchés une partie des productions agricoles. Cependant, une telle évolution, qui met le vivant au service du mécanique, est aberrante en termes de productivité physique et condamne à un malthusianisme désastreux ;

- en supprimant à terme la protection et les subventions européennes, comme il est prévu de le faire après 2013,

il ne resterait en France que 150 000 exploitations professionnelles tournées vers la satisfaction de larges marchés, sans compter l'effondrement du secteur agricole dans les pays de l'Est entrant dans l'Union européenne. Nos exploitations ainsi « restructurées » en fonction des « impératifs des marchés » auraient une surface comprise entre 400 et 1000 hectares.

- Nous n'en serions pas pour autant compétitifs, car la montée en puissance de nouvelles capacités de production et d'exportation dans les pays émergents nous condamnerait. Les Argentins, les Brésiliens et les Ukrainiens (et bientôt les Chinois) auront toujours des machines aussi performantes, des techniques aussi efficaces, des surfaces plus grandes et, espèrent les intérêts financiers, des salaires très inférieurs aux Européens. En Chine, un saisonnier gagne 70 euros par mois s'il travaille pour l'exportation et 30 si c'est pour le marché local. Nous aurions donc sacrifié les trois quarts de nos agriculteurs pour pratiquement aucun résultat ;

- **ce ne sont pas en effet nos consommateurs qui en tireront bénéfice.** D'une manière générale, la baisse des prix agricoles ne fait pas diminuer les prix alimentaires. Elle fait augmenter les fonds de commerce et accroît la capitalisation boursière de la grande distribution. Cela s'est manifesté de manière particulièrement claire dans la période récente : alors qu'on nous conseille une alimentation saine et équilibrée, ce sont les composantes de cette alimentation - fruits, légumes (les tomates sont deux fois plus chères qu'au début de l'euro) et poisson - dont les prix ont le plus augmenté ! Non pas au bénéfice des producteurs, de plus en plus comprimés, opprimés, voire aux abois, non pas tant au profit des intermédiaires, mais de la grande distribution. Celle-ci engrange d'énormes bénéfices en étranglant ses fournisseurs, en continuant des pratiques abusives (rétro-commissions), en accroissant ses prix et en « jouant » ses trésoreries (accumulées elles aussi aux dépens de ses fournisseurs) sur les marchés financiers !

Dans l'agriculture comme dans le reste de l'économie, mais les effets sont plus spectaculaires dans ce secteur, plus vulnérable aux manœuvres financières, il nous faut donc conclure qu'**un autre choix politique est nécessaire**. Sans aventurisme, dans le cadre d'un engagement plus général, à l'échelle de plusieurs pays, mais néanmoins fondamental.

La situation à laquelle il faut arriver est claire : outre les **150 000 exploitations professionnelles** tournées vers la satisfaction de larges marchés, en particulier des marchés internationaux de matières premières, nous devons maintenir en activité et soutenir au minimum 300 000 **exploitations de terroir ou de proximité visant prioritairement les marchés français et européens, positionnés sur des niches de qualité et associant souvent productions issues de l'agriculture et prestation de services.** Il faut ainsi sortir d'une vision monolithique de l'agriculture, mais pas pour lui substituer la « survie du plus apte », c'est-à-dire le darwinisme rural de l'UE.

Chez nous, une nouvelle loi rustine destinée à apaiser le monde agricole serait aujourd'hui sans objet autre que de masquer notre soumission. Il nous faut **un engagement d'ensemble fixant un cap solide à au moins dix ans**, allant jusqu'à l'organisation économique des filières.

Les principaux points de ma démarche vont, dans la logique du défi économique actuel et de mon projet qui relève ce défi, de l'international au national pour former un tout cohérent :

1) Profiter de la chute actuelle du système financier et monétaire international (bulle des hedge funds, des matières premières et de l'immobilier) pour remettre les choses à plat. La France doit se battre pour **un nouvel ordre financier et monétaire international** (un nouveau Bretton Woods et un plan Marshall à l'échelle de la planète), pour **que l'argent revienne au travail et à la production**, dans l'agriculture comme dans tous les autres secteurs économiques.

2) Organiser à cet effet des crédits à long terme et faibles taux d'intérêt pour de grands projets de développement dans le monde. En clair, cela signifie d'abord **combattre l'oligarchie financière anglo-américaine** (pas les peuples américain ou anglais, au contraire) et ses complices en Europe. Ensuite, **éliminer le pacte de stabilité européen et les dispositions de Maastricht qui empêchent l'émission de crédit public productif par les Etats**. Pour libérer l'agriculture de ses chaînes, il faut faire sauter les verrous à l'étage financier au dessus.

3) Dans ce nouveau contexte, nécessaire pour échapper à la dictature financière du court terme, **le modèle français de solidarité et de mutualisation doit retrouver sa place**.

4) **Rejeter absolument la double affirmation selon laquelle la mise en concurrence des agriculteurs du monde serait souhaitable et l'instabilité des marchés agricoles une fatalité, condamnant l'administration à un rôle de gestionnaire de crise et promouvant les mécanismes assurantiels pour gérer cette volatilité permanente**. La mise en concurrence n'est qu'une manière d'aboutir à la ruine des producteurs sans bénéfice pour les consommateurs, et à l'enrichissement de la grande distribution et des intérêts financiers dont elle dépend (directement ou pour la gestion de ses trésoreries). Le recours à l'assurance n'est qu'un recul aboutissant à l'usage d'instruments de protection qui deviennent fatalement, entre les mains d'intérêts privés, des instruments de spéculation (produits dérivés...).

5) **Revenir à un régime de protection et de régulation des prix, de manière à gérer le revenu agricole et freiner l'exode rural**.

6) **Organiser les marchés pour les produits bruts, dans le cadre d'un protectionnisme intelligent**. En Europe, il faut rétablir les grands principes de la PAC : **unicité de marché, préférence communautaire et solidarité financière**. La tendance actuelle est au contraire de démanteler les organisations de marché pour les produits bruts et de les remplacer par des aides directes. La préférence communautaire a été de fait remise en cause par la suppression des prélèvements variables à l'importation, remplacés depuis l'accord de Marrakech par des droits de

douane, aujourd'hui transformés en droits ad-valorem. **La protection aux frontières est progressivement abaissée. Il faut la rétablir, dans un contexte européen et international de développement mutuel organisé**.

Cette organisation des marchés ne doit pas en effet se limiter aux agriculteurs français et européens, elle doit se faire **dans un contexte international, continental et régional**, incluant les pays du Sud et de l'Est, dans le cadre du plan de développement mondial Est-Ouest et Nord-Sud que je préconise. Entre agriculteurs, on peut et on doit s'entendre, car on souffre partout du même mal contre lequel on doit se protéger : l'oppression financière, le diktat du court terme et l'ordre du FMI. **Il faut remplacer, ensemble, l'arbitraire financier de l'OMC et arrêter la domination des cartels sur la fixation des prix**.

Des accords entre pays pour assurer le respect de normes écologiques, sanitaires et sociales, les pays européens aidant réellement ceux du Sud, doivent être la base de négociations en vue de produire mieux d'un commun accord, et non la fuite en avant vers une libéralisation aberrante des échanges visant à conquérir des parts de marché au détriment d'autrui.

L'UE doit, en fonction de cette démarche, mettre en place **une vraie politique de coopération avec les pays du pourtour méditerranéen**, qui représentent des marchés d'avenir.

Elle doit aussi **mieux négocier avec les Etats-Unis**. Il faut, par exemple, **remettre en cause l'accord désastreux de Blair House**, par lequel nous nous sommes laissé imposer un contingentement, aussi injustifié qu'inefficace, sur les oléagineux, aboutissant à empêcher tout développement significatif des cultures dans ce secteur, à accroître notre dépendance aux importations et à placer les céréaliers français sur la sellette concernant la question des restitutions à l'exportation.

7) **Le système doit revenir à une politique de prix rémunérateurs, de « justes prix » permettant de vivre et de réinvestir**. Imposer aux agriculteurs européens des prix inférieurs à leur coût de production, c'est en effet les condamner à disparaître ou à faire appel à des mains-d'oeuvre de moins en moins coûteuses.

Les véritables camps de travail « hébergeant » des travailleurs agricoles polonais, ukrainiens et maghrébins, récemment découverts en Italie, ne font que confirmer le caractère économiquement dramatique et moralement inadmissible de la situation actuelle. Rappelons que les aides directes censées se substituer au soutien des prix, sont à la fois trop pesantes et socialement injustes (80 % d'entre elles vont à 30 % des exploitations, avec un impact d'autant plus appréciable que l'exploitation est plus grande).

L'évolution de la PAC est aberrante : il a été décidé d'étendre les baisses de prix à des produits qui jusqu'à maintenant ont été protégés (lait, sucre...). Des projets de baisses de prix compensées par des aides à l'hectare découplées de la production sont également à l'étude pour des cultures pérennes (arboriculture et viticulture). Tout cela dans le cadre de la proposition de la Commission d'arracher 400 000 hectares de vigne en Europe, dont 200 000 en France, sans compensations suffisantes pour promouvoir d'autres productions. Il est vrai que les subventions ne

rémunèrent plus la production (c'est interdit par l'OMC), mais « l'entretien du territoire » par l'agriculture.

Tout cela doit être remis à plat, et sans délai. La crise financière et monétaire internationale qui est à nos portes permettra de renverser la tendance, de la même façon que la crise de 1929-1934 offrit à Roosevelt l'occasion de mettre en place de organisations de marché et un système de justes prix.

8) Dans certains secteurs, des aides ciblées doivent être établies ou revues. C'est le cas de la prime à l'herbe pour les éleveurs.

En effet, la prime à l'herbe a été introduite par la France dans les années 90 comme mesure d'accompagnement de la réforme de la PAC de 1992 et donc cofinancée par le budget européen. Il s'agissait alors de rééquilibrer le soutien en faveur des zones traditionnelles basées sur l'herbe par rapport aux élevages plus intensifs qui profitaient des nouvelles aides aux grandes cultures (notamment à travers le maïs fourrage).

Depuis 2000, la prime à l'herbe, rebaptisée prime herbagère agri-environnementale (PHAE), a, comme son nom l'indique, un objectif environnemental. Normalement, elle n'a donc plus pour but de soutenir le revenu des éleveurs, assuré par une aide du premier pilier de la PAC, la prime au maintien des vaches allaitantes (PMTVA).

En 2004, les montants de ces « aides ciblées » étaient de 1100 millions d'euros pour la PMTVA (275 euros par vache, avec environ 100 000 éleveurs bénéficiaires) et de 200 millions d'euros pour la PHAE (bénéficiant à 50 000 éleveurs s'engageant sur un cahier des charges en contrepartie d'une prime de 50 euros l'hectare).

Une prime à l'herbe de caractère réellement compensatoire est nécessaire, bien que la mesure ait été - à tort - retirée du programme cofinancé par l'UE. Je m'engage à ce que le gouvernement français triple le montant de cette prime, pour exprimer notre attachement à un secteur en difficulté.

9) Soutenir la multiplication des circuits courts pour éviter la loi des intermédiaires et surtout le poids de la grande distribution : vente à la ferme, vente directe aux grandes surfaces et aux cantines. Pousser les agriculteurs à investir collectivement ou individuellement dans la transformation, la commercialisation et l'amélioration de la qualité. Promouvoir l'organisation économique (groupements de producteurs et coopératives) visant à renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs

face à un aval très concentré. C'est sans doute grâce à ce type de soutien que les 300 000 exploitations du terroir ou de proximité pourront être non seulement protégées, mais seront en mesure de s'étendre.

10) Organiser un moratoire sur la dette inéquitable, suivant les parcours individuels, les régions et les domaines de production (crise de la production viticole...). Les prêts bonifiés jouent certes un rôle stabilisateur, mais dans la crise qui vient, les procédures d'agriculteurs en difficulté devront être réactivées. Il faut d'ores et déjà s'y préparer.

11) Les contrats d'agriculture durable (CAD), centrés sur des objectifs purement environnementaux et qui ne font pas l'objet d'une réelle volonté de promotion de la part d'une administration obsédée par les économies budgétaires, font l'objet d'une diffusion trop modeste. Il faut en revenir aux contrats territoriaux d'exploitation (CTE), abrogés à tort en 2003, pour rémunérer les différentes fonctions de l'agriculture (économiques, sociales et environnementales), en donnant priorité à tous ceux qui en ont besoin, pas uniquement aux agriculteurs économiquement solides. Cette prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture est aujourd'hui indispensable.

Alors, diront les esprits timorés, vous voulez changer la règle du jeu ? C'est utopique ! Je réponds que c'est continuer comme on va qui mène droit dans le mur.

La politique agricole doit devenir un élément d'une politique d'ensemble courageuse, autrement nous n'aurons que du sparadrap sur un corps malade.

Le but est de redonner aux jeunes l'envie de reprendre la place des vieux qui s'en vont, sans servage financier ni assistanat dépendant, et empêcher ainsi que se disloquent la trame sociale de notre pays et la beauté de nos paysages. Sans excessive mélancolie passiste ni cynisme moderniste.

Ceux qui font partie du système refusent absolument de penser en ces termes, car leur carrière s'est faite au sein du système. **La crise n'est pas celle de l'agriculture ; l'agriculture n'est qu'un symptôme. Il y a une crise générale, financière, monétaire et de société.** Rendre justice à ceux qui produisent ce que nous mangeons est un devoir si nous voulons changer les choses en général, c'est-à-dire sortir du régime de rente financière qui saccage le travail et la production.

Voilà ce que je pense utile et nécessaire de « mettre sur la table ». La bataille sera rude.